



Association de Relaxation Psychanalytique Sapir

Anciennement AREFFS

AREPS

FORMATION 2027-2028

Description de la formation et de ses modalités

L'AREPS poursuit un triple but de formation, de recherche et de qualification.

Ses animateurs formateurs, tous soignants et thérapeutes en relaxation SAPIR, de formation psychanalytique, sont des cliniciens confirmés engagés de longue date dans des pratiques professionnelles diversifiées : universitaires, hospitalières, institutionnelles ou libérales.

Le corps, le groupe, la théorie et le processus psychanalytique fondent la spécificité de l'AREPS et constituent les références de ses formations.

Dans son cursus, l'AREPS propose :

- **Deux modules spécifiques :**
 - **Module 1 :** formation par la relaxation à la relation soignant-soigné
 - **Module 2 :** formation de thérapeute en relaxation psychanalytique méthode Sapir
- **Formation de formateur à la Relaxation Psychanalytique Sapir**

COORDINATRICES DE LA FORMATION :

Mme M. KECHKECHE et J. VILLAIN : 06 81 69 00 84

A.R.E.P.S.

Présidente : Catherine Potel

Vice-Président : Jean-Yves Levental

Secrétaire générale : Joëlle Villain

Trésorière : Malika Kèchkèche

Conseil d'Administration : Lili Dehais ; Sophie Lampel ; Florence Pistre ; Astrid Roustang Jeglot

Fondateur : Michel Sapir



MODULE 1

Formation à la relation soignant-soigné par la relaxation psychanalytique en groupe, méthode Sapir



12 jours
58 heures



De janvier 2027
à janvier 2028



8 à 10
stagiaires



Païement personnel : 2 310 € / pers.

(Possibilité de mensualiser)

Formation permanente : 3 475 € / pers.

Adhésion membre auditeur : 50 € / an



Lieu de formation PARIS



Intervenants Lili Dehais
Catherine Potel
Astrid Roustang Jeglot (Observatrice)

Présentation de la méthode

La relaxation psychanalytique méthode Sapir, à travers les inductions verbales et le toucher, propose une mise à l'écoute du corps suivie d'un temps de parole qui permet les associations et l'élaboration de l'expérience vécue. Ce travail se déroule au sein d'un groupe de 8 à 10 soignants engagés dans une recherche d'acquisition, d'élaboration et de perfectionnement de leur compétence en vue d'un meilleur accompagnement des patients.



Objectifs

Cette formation par la relaxation à la relation soignant-soigné va permettre :

- Engager son propre corps dans la relation à l'autre et au corps de l'autre pour améliorer la qualité de l'accueil des patients
- Identifier ses capacités et ses limites afin de mieux prendre sa place dans son équipe professionnelle
- Améliorer sa capacité de travail en groupe
- Acquérir des bases qui peuvent mener à une pratique de la relaxation avec les patients (en groupe ou en individuel)



Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les soignants, c'est-à-dire à tout professionnel de la santé, ou de la relation d'aide en milieu de soin (médecins, infirmiers, psychologues, psychomotriciens...)
Accessible aux PSH



Pré-requis

Aucun



Modalités pédagogiques

- **Mises en situation** : pratiquer l'expérience de 33 séances de relaxation psychanalytique Sapir
- **Echanges à partir de l'expérience**



Évaluation et suivi

- **Entretien préliminaire** : avec un membre formateur de l'AREPS qui sera référent de la formation pour le participant. Il reçoit le candidat pour définir la nature et le contexte de sa demande et valider son inscription définitive. Il sera également là si le stagiaire souhaite s'entretenir avec lui au cours du module 1.
- **Bilan de la formation en groupe** : journée perspective
- **Entretien d'évaluation avec le référent** : qui permet à la fois, d'évaluer avec lui les bénéfices de la formation sur sa pratique et de valider une éventuelle demande de poursuite du cursus au sein de l'AREPS. Cet entretien est obligatoire pour l'inscription à la formation de thérapeute en relaxation psychanalytique Sapir (Module 2).
- **Questionnaire de satisfaction**



Programme

33 sessions d'1h15 à 1h30

Séances conduites par deux formateurs animateurs et un observateur.

Chaque session se déroule ainsi :

- 30 minutes de pratique de relaxation portée par l'induction verbale et le toucher des formateurs.
- 45 minutes d'échanges entre les participants et les formateurs pour repérer les processus intrapsychiques et interpersonnels à l'œuvre.

Une journée « Perspectives » a lieu un à deux mois après la dernière séance du groupe :

- matinée avec les animateurs du groupe (3h) : chaque participant s'exprime sur les effets à posteriori de l'expérience de relaxation sur un plan personnel et professionnel.
- après-midi avec deux autres membres de l'équipe de formation (3 h) :
 - les participants continuent leur bilan de la formation et s'expriment sur la suite éventuelle qu'ils veulent lui donner
 - l'équipe de formation présente l'association et le module 2.



Dates

La prochaine session débutera en janvier 2027 et se déroulera aux dates suivantes :

9 janvier, 6 février, 13 mars, 3 avril, 15 mai, 12 juin, 3 juillet, 11 septembre, 16 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2027.

La journée « Perspectives » est à prévoir en janvier 2028.



Indicateurs de résultats : 9 participants en 2024

- Taux de réponse aux questionnaires : **100 %**
- Satisfaction globale des participants :
 - **44 % sont très satisfaits**
 - **56 % sont satisfaits**



Inscription



PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

Les modalités d'inscription et de contractualisation, les délais d'accès ainsi que les informations relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont détaillés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation, disponibles sur notre site internet : www.areps.eu/cursus-de-formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat ou la coordinatrice de la formation par courriel à l'adresse suivante : secretariat@areps.eu.



MODULE 2

Formation de thérapeute en relaxation Psychoanalytique Sapir



17 jours
64 heures



Du 6 fév. 2027
au 4 déc. 2027



8 à 10
stagiaires



Païement personnel : 2 240 € /pers.

(Possibilité de mensualiser)

Formation permanente : 2 500 € /pers.

Adhésion membre auditeur : 50 € / an



Lieu de formation PARIS



Intervenants Formateurs coordinateurs des séminaires clinico-théoriques :
Marie France Biard et Sophie Lampel
Intervenants : Lili Dehais, Malika Kèchkèche, Jean Yves Levental,
Agnès Molard, Florence Pistre, Catherine Potel, Astrid Roustang-Jégnot
et Joëlle Villain



Publics concernés & Pré-requis

Cette formation s'adresse à des soignants qui ont suivi le module 1 et sont engagés dans une démarche psychanalytique.

Accessible aux PSH



Objectifs

Il s'agit d'une formation qualifiante, permettant d'acquérir des compétences en Relaxation Psychoanalytique Sapir et un savoir-faire thérapeutique.

Objectifs pédagogiques :

Les professionnels en fin de la formation seront capables de :

- Citer les différentes étapes de l'histoire de la relaxation Sapir
- Identifier les différentes notions de psychopathologie
- Identifier les différentes indications de la relaxation psychoanalytique Sapir
- Construire les inductions verbales
- S'engager dans les inductions par le toucher
- Expliquer les mécanismes de transfert et contre-transfert propres à la relaxation Sapir
- Mettre en récit et rédiger son expérience clinique



Modalités pédagogiques

- Apports clinico-théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et des formateurs (échanges de points de vue, retours d'expérience, mise en situation...)
- Analyse des pratiques



Évaluation et suivi

- Entretien préliminaire avec un tuteur choisi par le professionnel en formation
- Trois entretiens de tutorat accompagnant la réflexion sur le parcours et sur la rédaction du travail clinico-théorique
- Rédaction d'un travail clinico-théorique et soutenance devant un jury
- Questionnaire de satisfaction



Programme

Huit séminaires clinico-théoriques de 4 heures

Séances conduites par un formateur coordinateur et un intervenant

Chaque session se déroule ainsi :

- 2 heures d'exposés clinico-théoriques par l'intervenant et discussion
- 2 heures d'atelier "D'un vécu à une pratique" : travail à partir de cas cliniques apportés par les participants.

Thèmes des séminaires	Intervenants
1. « Histoire et fondements de la relaxation Sapir »	Agnès Molard
2. « Corporéité, psychanalyse et psychopathologie »	Jean Yves Levental
3. « Les inductions verbales et le toucher »	Lili Dehais
4. « Transfert et contre-transfert corporel »	Catherine Potel
5. « Cadre et dispositif dans les groupes de relaxation Sapir »	Florence Pistre
6. « La proposition de relaxation »	Astrid Roustang-Jégliot
7. « Enfance »	Marie-France Biard
8. « Mettre en récit sa clinique »	Malika Kèchkèche et Joëlle Villain

Quatre samedis cliniques de l'AREPS de 2 heures

Les professionnels en formation doivent participer aux séminaires de réflexion clinique de l'Areps.

Chaque séminaire traite d'un thème choisi par l'association, est présenté par des membres de l'association ou par un intervenant extérieur, suivi d'échanges entre tous les participants.

Journée Fapag – Fédération des associations psychanalytiques de groupe : 7 heures

Les professionnels en formation doivent participer à la journée annuelle de la Fapag au cours de laquelle ils échangent sur le thème proposé et/ou participent à des groupes d'expérimentation.

Analyse des pratiques (en groupe ou en individuel) : 12 heures

Chaque participant est amené à présenter une problématique rencontrée dans son travail et tout le groupe est sollicité pour y réfléchir et proposer sa réflexion.

Ces séances sont animées par deux formateurs de l'Areps (pour les groupes), et un formateur (pour les séances en individuel).

Rédaction d'un travail clinico-théorique qui finalisera la formation dans un délai de 2 années , après la fin du module2.

Chaque participant doit rédiger un écrit dans lequel il expose son cheminement depuis le début de sa formation et sa pratique auprès d'un patient.

Il présente oralement ce travail écrit devant un jury.



Dates

- Dates des séminaires clinico-théoriques : 6 février, 6 mars, 10 avril, 29 mai, 19 juin, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre 2027
- Samedis cliniques de l'Areps : dates à venir
- Journée Fapag : 4 décembre 2027
- Analyse des pratiques : dates à venir



Inscription



[PRE-INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Les modalités d'inscription et de contractualisation, les délais d'accès ainsi que les informations relatives à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont détaillés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation, disponibles sur notre site internet : www.areps.eu/cursus-de-formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat ou la coordinatrice de la formation par courriel à l'adresse suivante : secretariat@areps.eu.